



Des augmentations de salaires bien en deçà de l'inflation et de l'augmentation des prix des produits de 1^{ère} nécessité

La CFDT du Groupe Valophis n'a jamais été favorable à la décision unilatérale du Directeur Général d'accorder une augmentation générale différenciée par tranches de Salaire Annuel Théorique (SAT).

Celle-ci a provoqué des effets de seuil très importants et préjudiciables à tous les salariés en début de tranche (voir dernière colonne du tableau ci-dessous) !

D'autre part, l'assiette de calcul des AG sur le SAT intégrant les primes d'ancienneté, de fin d'année, catégorielle et avantages en nature, le montant de l'AG se retrouve de fait érodé car jusqu'à présent les AG étaient calculées sur le seul salaire de base ! Cet effet a été d'autant plus important que le salarié a de l'ancienneté dans l'entreprise.

Quelques exemples des effets d'une augmentation générale calculée par tranches de SAT :

Tranche AG 2023	Tranche AG 2023	Prime fin d'année=1709€	Prime d'ancienneté 0,3%/an pour 8 ans=2,4%	Prime responsabilité Cadre 5%	Prime régie	Allocation acquise/avantage en nature logt T4	Avantage voiture de fonction	Salaire de base	% AG 2023	Total AG annuel/salaire de base	Différence AG annuel/tranche sup et tranche inf de 1€	Différence en % par rapport au saut de tranche de 1€
Tranche 1	25000	1709	348			8460		20520	3,60%	738,72		
Tranche 2	25001	1709	348			8460		20521	2,50%	513,02	225,70 €	30,55%
Tranche 2	35000	1709	758		960			31573	2,50%	789,33		
Tranche 3	35001	1709	758		960			31574	2,20%	694,63	94,70 €	12,00%
Tranche 2	35000	1709	780					32511	2,50%	812,78		
Tranche 3	35001	1709	780					32512	2,20%	715,26	97,51 €	12,00%
Tranche 3	55000	1709		2538				50753	2,20%	1116,57		
Tranche 4	55001	1709		2538				50754	2,00%	1015,08	101,49 €	9,09%
Tranche 4	80000	1709		3728				74563	2,00%	1491,26		
Tranche 5	80001	1709		3728				74564	1,80%	1342,15	149,11 €	10,00%

Lecture du tableau : (Sachant que le salaire de base brut annuel mini pratiqué à Valophis est de 1710€/M depuis le 1^{er} janv. = 20520€/An)

- Pour un gardien ou un Ex-Gardien passé administratif avec 1€ en plus d'un salaire de base logé dans un T4 avec une ancienneté de 8 ans sont AG passer de la Tranche 1 (AG= 3,6%) à la tranche 2 (AG=2,50%) soit une différence d'AG/ an de -225.70€ soit 30,55% de moins s'il avait gagné 1€ de moins.
- Pour un ouvrier de la régie avec 1€ de plus de SAT Sup à la tranche 2 jusqu'à 35000, il perd 12% d'AG soit -94,70€
- Pour Administratif C2N2 (CGL-Comptable-assistant métier etc.) si son SAT de 35001€, donc supérieur de 1€ à la tranche 2 de 35000€, il aura une AG inférieur de 12% que s'il avait gagné 1€ de moins sur l'année (soit 97,51€ de moins)

C'est pourquoi la CFDT du Groupe Valophis réitère ses propositions de NAO 2023 :

- L'application d'une AG en % du Salaire de base (et non par tranche de SAT) qui compense l'inflation constatée en 2023 (les prix ont augmenté de +8,6% depuis déc. 2021 et de +9,9% par rapport à la moyenne européenne : IPCH, voir le détail dans le tableau ci-dessous)

IPC Hors Tabac du dernier mois Base 100 Déc 2021	IPC Ens Dernier mois Base 100	IPCH sur dernier mois Base 100	12 Prod Alimentaires Dernier mois Base 100	313 Vetements Dernier Mois Base 100	5 Log eau gaz elec Dernier mois Base 100	452 Electricité Dernier mois Base 100	453 Gaz Dernier mois Base 100	7222 Gazole Dernier mois Base 100	7223 Essence Dernier mois Base 100	11 Enseignement Dernier mois Base 100	12 Restaurants Dernier mois Base 100	125 Protection sociale Dernier mois Base 100	126 Assurance Dernier mois Base 100	1253 Assurance habitation Dernier mois Base 100
8,60%	8,30%	9,90%	18,20%	5,40%	10,50%	16,4%	27,4%	18,80%	21%	3,30%	7,90%	8,70%	2,60%	6,20%

- Un talon minimum pour les plus bas salaires de base au-dessus de l'inflation constatée (cf. les revendications CFDT NAO 2023 sur Planet Valophis : Onglet : CSE – information syndicale).
- Une augmentation du Ticket restaurant à 11€ avec une participation employeur jusqu'au plafond d'exonération Urssaf 2023 à 6.5€ (au lieu de la proposition du DG de 6€)

Lors de la réunion du lundi 26 juin prochain sur l'évolution de l'inflation avec la Direction générale, la CFDT du groupe Valophis demandera donc une augmentation générale équitable pour tous afin de revaloriser les salaires de base à hauteur de la perte de pouvoir d'achat intervenu depuis 2022 !

Pour plus de détails : Retrouvez les revendications de la Section CFDT du Groupe Valophis publiées sur Planet Valophis dans l'onglet CSE / puis l'onglet Représentant du personnel/ puis Information Syndicale / CFDT